

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de TRIGNAC

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 3 avril 2024

DEL_20240403_11

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**21****27**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Budget annexe
Energie renouvelable

Affectation du résultat
2023 pour 2024

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

04 avril 2024

Et que les convocations ont été faites les

21 mars 2024**22 mars 2024****Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS- Jean-Pierre LE CROM - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Absents : Cécile NICOLAS, Alain DESMARS

Mme Laurence DUPONT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Il y a lieu dans le cadre de la Comptabilité M4, d'affecter les résultats de l'exercice, sur le budget annexe Energie Renouvelable 2024.

Il est proposé au Conseil municipal, d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessous

Synthèse de l'affectation du résultat

Opérations	Montant
Reprise en dépenses de fonctionnement - Article 002	2 913,00
Résultat cumulé d'investissement - Report en Recette d'investissement - Article 001	156 624,86

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Finances en date du 11 mars 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_11-DE



- **Article 1** : D'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	3

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :

